

REGLEMENT DES ETUDES

LIVRET n°4

Spécialité Théâtre

Conservatoire à Rayonnement Départemental

-
Edition 2025/2026

SOMMAIRE

Introduction	p.4
---------------------------	-----

I. Offre de Formation du département Théâtre

a. <i>Parcours découverte</i> (de 8 à 14 ans) : Éveil, initiation et pré-cycle	p.5
b. Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT, de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème})	p.5
c. <i>Parcours études (à partir de 15 ans)</i>	p.6
d. <i>Cycle Menant au Diplôme National / Préparant à l'Enseignement Supérieur</i> ...	p.6
e. <i>L'Atelier adultes</i>	p.7
f. <i>Parcours programme</i>	p.7
g. Schéma d'organisation générale des études théâtrales	p.8

II. Objectifs, contenus pédagogiques et modalités d'évaluation

a. <i>Parcours découverte.</i>	p.9
b. <i>Parcours études</i>	
▪ <i>Cycle 1 ou Cycle de détermination</i>	p.10
▪ <i>Cycle 2 ou Cycle d'enseignement des bases</i>	p.10
▪ <i>Cycle 3 ou Cycle d'approfondissement des acquis</i>	p.11
c. <i>Cycle Menant au Diplôme National(CMDN).</i>	p.14
d. <i>Enseignements complémentaires (parcours programmes et études)</i>	p.15
e. <i>Synthèse des modalités d'évaluation</i>	p.16

Introduction

Généralités

Le département théâtre du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Carcassonne Agglo développe un panel d'enseignements adapté à un public divers (enfants, adolescents, adultes) et à de multiples projets de formation : parcours certifiant, ateliers de pratique en amateur ou encore classe à horaires aménagés en lien avec le Collège Alain, établissement voisin.

Son organisation des études et ses contenus d'enseignement se fondent directement sur différents textes réglementaires nationaux dont le Schéma national d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre¹ du Ministère de la Culture ainsi que les arrêtés² et circulaires³ relatifs aux Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT).

Son projet pédagogique vise à transmettre les fondamentaux techniques, théoriques et artistiques indispensables à la pratique du théâtre tel qu'il s'exprime aujourd'hui, dans sa richesse et sa diversité. Il vise également l'enrichissement de la culture des élèves, de leur développement et de leur réflexion personnelle. De manière générale, le département théâtre du conservatoire participe également à la vie artistique et culturelle du territoire de Territoire de Carcassonne Agglo grâce à des partenariats avec différents acteurs culturels comme *Le Théâtre dans les vignes*, à Couffoulens, avec lequel il est conventionné.

Exigences et engagement

Le théâtre étant par nature un art collectif, son apprentissage suppose des apprenants une participation active, de l'engagement, de l'assiduité⁴ et de l'exigence, que ce soit dans l'apprentissage des textes, la recherche (texte, justesse de jeu) ou encore la capacité de répéter en autonomie.

A ce titre, Des présentations publiques de travaux ont lieu chaque année. Les dates de présentations sont fixées en début d'année. L'élève s'engage à retenir la date et à être présent.

Les stages thématiques sont obligatoires dans le cursus. Ils sont généralement dispensés le vendredi soir et le samedi. Ils participent à l'évaluation continue et sont pris en compte dans la validation de fin de cycle des élèves.

¹Schéma national d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre, Ministère de la Culture, septembre 2023 : [Lien SNOP 2023](#)

² Arrêté du 31 juillet 2012 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2002/31/default.htm>

³ Circulaire interministérielle du 06 octobre 2009

⁴ L'assiduité et le travail personnel étant indispensables à la dynamique collective d'apprentissage et de jeu, un nombre trop important d'absences – même justifiées – ou un défaut de travail personnel peuvent mettre en péril le bon déroulement d'un cours ou le travail de groupe. C'est pourquoi, en cas de défaut d'assiduité ou de travail, conformément au règlement intérieur de *La fabrique des arts*, une redistribution des rôles voire un retrait temporaire des réalisations publiques pourra être prononcé par l'équipe enseignante.

I. Offre de formation du département Théâtre

a) Le *Parcours découverte* (enfants – adolescents, de 8 à 14 ans)

Comme l'énonce le SNOP¹ 2023 : « l'âge de 8 ans semble adapté pour commencer à découvrir le théâtre à part entière par la pratique. C'est à cet âge que l'enfant appréhende le monde qui l'environne, peut s'approprier la multiplicité des langages, est en capacité de distinguer le réel et la fiction et développe un sens critique ».

Ils s'adressent aux jeunes de 8 à 14 ans, dans une progression organisée en paliers, selon les tranches d'âges :

- **Phase 1 - Éveil**, pour les enfants de 8 à 10 ans
 - *Éveil 1* (8 ans - 9 ans) : 1 cours de 1h30, par semaine
 - *Éveil 2* (10 ans) : 1 cours de 2 h, par semaine
- **Phase 2 - Initiation**, accessible aux élèves de 11 à 12 ans
 - *Initiation* (11 – 12 ans) : 1 cours de 2h, par semaine
- **Phase 3 – Pré-cycle**, accessible aux élèves de 13 à 14 ans
 - *Pré-cycle* : 1 cours de 2 h, par semaine

b) *Classe à Horaires Aménagés Théâtre (de la 6^{ème} à la 3^{ème})*

En parallèle de l'offre d'enseignement propre au conservatoire, il est également possible de s'initier au théâtre dans le cadre des Classes à Horaires Aménagés Théâtre (C.H.A.T), menées en partenariat entre le collège Alain de Carcassonne et le conservatoire de Carcassonne aggro, et déployées pour les élèves des classes de 6^{ème} à la 3^{ème}.

Les élèves sont répartis en deux groupes (6^{ème} – 5^{ème} / 4^{ème} – 3^{ème}), les cours sont dispensés en partie au collège - 1 heure de théorie par semaine – et pour l'autre partie – 2h de cours de pratique – sur le site du conservatoire. Un partenariat avec un artiste extérieur a lieu avec une entrée sur le masque, le théâtre d'image ou d'objet.

Ce dispositif bénéficiant de l'agrément du Rectorat de l'Académie de Montpellier, l'inscription en C.H.A.T. au collège Alain est possible à titre dérogatoire de la carte scolaire⁵. L'inscription en Classe à Horaires Aménagés Théâtrales est gratuite et confère le statut d'élève du conservatoire.

⁵ Les démarches de dérogation scolaire sont généralement à effectuer au mois de mars auprès de l'établissement. Il est conseillé de se renseigner directement auprès du collège Alain en amont.

c) *Parcours études* (dès 15 ans)

Le *parcours études*, certifiant, s'adresse à tous les élèves désireux d'acquérir de solides bases artistiques et culturelles dans le domaine théâtral. Il vise à accompagner les élèves vers l'autonomie et à leur donner les outils nécessaires à la compréhension et à la pratique en amateur de cet art, ainsi qu'un socle solide de compétences pour ceux réfléchissant à une orientation professionnelle et visant l'entrée en Cycle Menant au Diplôme National ou Cycle de Préparation à l'Enseignement Supérieur.

D'une durée de 3 à 6 ans, il s'organise ainsi :

- Cycle 1, de détermination, accessible à partir de 15 ans, à l'issue des commissions d'admission, d'une durée de 1 à 2 ans : *4 heures de volume hebdomadaire, 2 cours par semaine*
 - 1 cours de dramaturgie et initiation au théâtre contemporain
 - 1 cours d'interprétation
- Cycle 2, d'enseignement des bases, accessible à partir de 16 ans, après validation du cycle 1 ou sur audition, d'une durée de 1 à 2 ans : *4 à 8 heures de volume hebdomadaire, à raison de 4 cours par semaine + 1 cours facultatif*
 - 2 cours d'interprétation
 - 1 cours de danse (adapté au théâtre)
 - 1 cours de chant
 - 1 cours de technique théâtrale individualisé, « théâtre studio » (Élocution, exercice du monologue)
- Cycle 3, d'approfondissement des acquis, accessible à partir de 17 ans, après validation du cycle 2 ou sur audition, d'une durée de 1 à 2 ans : *6 à 12 heures de volume hebdomadaire, à raison de 4 cours par semaine + 1 cours facultatif*
 - 2 cours d'interprétation
 - 1 cours de danse (adapté au théâtre)
 - 1 cours de chant
 - 1 cours de technique théâtrale individualisé, « théâtre studio » (élocution, exercice du monologue)

d) *Cycles Menant au Diplôme National / Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES)*

Le Cycle Menant au Diplôme National (CMDN) et le Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur (CPES) d'études de théâtre s'adressent à des élèves âgés d'au moins 17 ans.

Ils sont accessibles sur examen d'entrée au sein du Réseau Occitanie Méditerranée des conservatoires, dont est membre le Conservatoire de Carcassonne aggro.

Ces enseignements n'étant pas organisés en propre mais garantis par conventionnement, les élèves intéressés par ces formations sont invités à se rapprocher de la direction d'établissement, qui le mettra en lien avec les établissements partenaires.

e) L'Atelier adultes

L'Atelier adultes (dès 20 ans), propose un cours d'interprétation par semaine, d'une durée de 2h. Ses objectifs sont les suivants :

- Découverte du registre contemporain de théâtre, des nouvelles écritures dramatiques et des auteurs contemporains ;
- Découverte ou approfondissement du registre classique ;
- Acquérir les bases techniques du jeu d'acteur : respiration, placement de la voix, training corporel, improvisation, imaginaire, relation au partenaire lors du travail d'interprétation de scènes ;
- Expérience d'une pratique collective et publique du plateau ;
- Développement de sa culture par la fréquentation de spectacles avec l'école du spectateur.

La délivrance d'une attestation de cycle I est possible sur avis de l'équipe pédagogique et validation de la direction.

f) Parcours programme

Le conservatoire est considéré comme un lieu de ressource pour les pratiques artistiques de son territoire. Le département théâtre accueille à ce titre, sous des formats variés, des élèves sans limite d'âge, qui souhaitent expérimenter une pratique du plateau et enrichir leur connaissance des répertoires et des enjeux du théâtre.

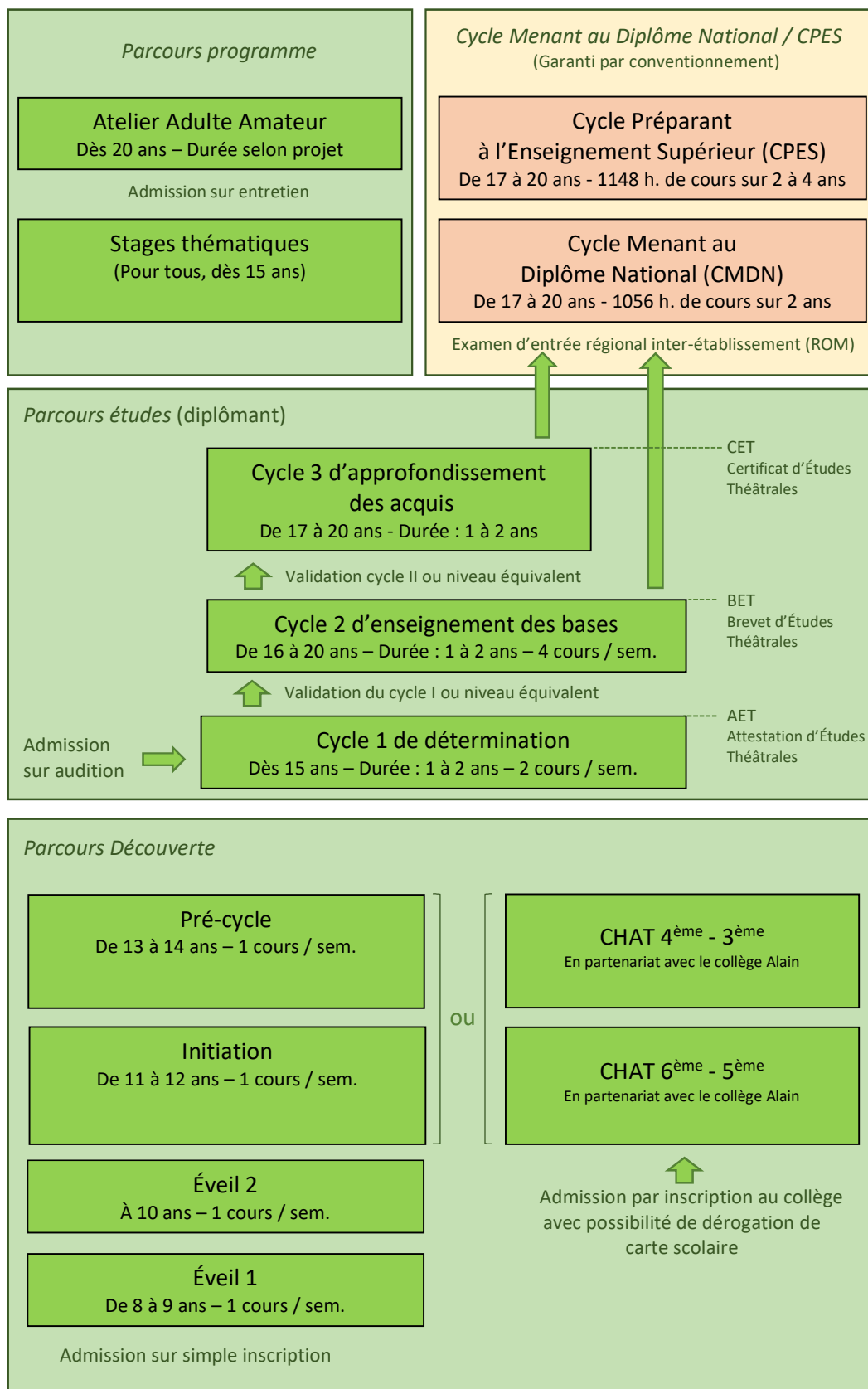
Dans cette perspective, le département théâtre propose des *parcours programme*. Il s'agit de partager les ressources pédagogiques et artistiques de l'établissement pour construire en autonomie ou en partenariat, en fonction des besoins, un accompagnement adapté.

Les formats peuvent être :

- des ateliers ou stages de pratique en complément du parcours études ou indépendamment de lui ;
- des stages en partenariat avec les lieux de création ou de diffusion du territoire, comme le *Théâtre dans les Vignes* à Couffoulens ;
- des stages ou ateliers pour les artistes présents sur le territoire et qui souhaitent continuer à se former ;

Le département peut proposer également un parcours personnalisé, notamment à l'intention de personnes qui consacrent beaucoup de temps à leurs études ou leur vie professionnelle, ou encore de celles qui ont achevé le parcours études (cas des anciens élèves). Pour ces personnes, qui constituent des cas particuliers, il peut être proposé un contrat de formation conçu en concertation entre l'élève et l'équipe pédagogique, puis validé par la direction. Ce parcours consiste par exemple à suivre uniquement certains cours ou ateliers du département théâtre, ainsi que des cours ou ateliers dans d'autres spécialités.

g) Schéma d'organisation générale des études théâtrales



II. Objectifs, contenus pédagogiques et modalités d'évaluation

Selon les niveaux, les objectifs, contenus et modalités sont adaptés comme suit :

a) *Parcours découverte*

Le *Parcours découverte*, se déploie sur une durée possible de 6 années. Il se décline en trois phases : *éveil* – *initiation* – *pré-cycle*, selon des tranches d'âge. Sa pédagogie est fondée sur la stimulation et l'ouverture de l'expression personnelle de l'élève, dans une dynamique individuelle et collective, pensées non comme finalités mais comme point de départ de l'exploration de l'art théâtral. En détail :

- la phase 1, *éveil*, pour les élèves de 8 à 10 ans, est une découverte de la pratique ludique et collective du théâtre ;
- la phase 2, *initiation*, pour les élèves de 11 à 12 ans, est une découverte des imaginaires et de leur mise en jeu ;
- la phase 3, *pré-cycle*, pour les élèves de 13 et 14 ans, est une découverte de l'art de l'acteur.

La phase 3, *Pré-cycle* ou « découverte de l'art de l'acteur⁶», est par définition plus technique que les phases précédentes. Pour les adolescents qui envisagent de s'engager dans le *parcours études*, elle constitue une étape de familiarisation avec les enjeux d'une formation complète, une passerelle entre approche de découverte et étude du théâtre.

o Objectifs :

- répondre aux premiers désirs de théâtre chez l'enfant et l'adolescent, au plaisir du jeu et de raconter des histoires en sollicitant l'expression personnelle et collective ;
- éveiller la curiosité des enfants et des adolescents dans une pratique ludique tout en abordant les outils techniques du théâtre : travail du corps, de la voix, de la présence, de l'imaginaire, du texte ;
- s'initier à une approche transversale avec la danse et/ou le chant et/ou une pratique complémentaire (marionnette, théâtre d'objet...).

o Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : suivi de la progression (bulletin semestriel) et contrôle de l'assiduité conditionnant le passage de l'épreuve terminale.
- Validation terminale : épreuve publique comprenant des présentations collectives de travaux de classe.

⁶ Terminologie employée dans le SNOP 2023, Chapitre VI, L'enseignement initial du théâtre, p.77.

b) Parcours études

▪ **Cycle 1 ou *Cycle de détermination***

- Objectifs : Découverte des exigences de la pratique du théâtre, de son enjeu collectif, de l'implication corporelle et vocale, de la mise en jeu de la parole individuelle et collective.
- Contenus : Pratique corporelle, approche par l'improvisation et mise en jeu (lecture, scènes, jeu collectif).
- Modalités d'évaluation :
 - Contrôle continu : suivi de la progression (bulletins semestriels) et contrôle de l'assiduité conditionnant le passage de l'épreuve terminale.
 - Validation terminale : épreuve comprenant une présentation collective de travaux de classe + une scène classique ou contemporaine d'au moins 3 minutes.

Délivrance d'une Attestation d'Études Théâtrales (mention Honorable, Bien ou Très-bien). Admission en cycle 2 à partir de la mention « Honorable ».

▪ **Cycle 2 ou *Cycle d'enseignement des bases***

- Objectifs : acquérir et entretenir une disponibilité corporelle et vocale. Engagement dans le jeu avec les partenaires : présence, écoute, imaginaire et travail sur le texte.
- Contenus :
 - Culture théâtrale (dramaturgie, esthétiques, initiation à la scénographie)
 - Technique de jeu : corps et voix
 - Préparation au jeu et improvisation
 - Initiation à une technique de jeu
 - Exploration d'une œuvre du répertoire classique et contemporain
- Modalités d'évaluation :
 - Contrôle continu : suivi de la progression (bulletins semestriels) et contrôle de l'assiduité conditionnant le passage de l'épreuve terminale.
 - Validation terminale : épreuve publique comprenant une présentation collective de travaux de classe + une scène classique et/ou une scène contemporaine d'au moins 3 minutes chacune.

Délivrance du Brevet d'Études Théâtrales (mention Honorable, Bien, Très-bien). Admission en cycle 3, à partir de la mention « Honorable ».

▪ **Cycle 3** ou *Cycle d'approfondissement des acquis*

- Objectifs : Poursuivre l'entraînement corporel et vocal, concrétiser une présence sur le plateau, toucher le spectateur dans son imagination, approfondir sa culture théâtrale et mener un projet personnel.
- Contenus :
 - Culture théâtrale (dramaturgie - esthétiques du théâtre - initiation à la scénographie)
 - Technique de jeu : corps et voix
 - Préparation au jeu et improvisation
 - Exploration d'une œuvre du répertoire classique et contemporain
 - Projet personnel de l'élève
- Modalités d'évaluation :
 - Contrôle continu : suivi de la progression (bulletins semestriels) et contrôle de l'assiduité conditionnant le passage de l'épreuve terminale.
 - Validation terminale : épreuve publique comprenant une présentation collective de travaux de classe + une scène classique + une scène contemporaine + un monologue (2 minutes environ) + un projet personnel de 10 minutes ainsi qu'un bref entretien avec le jury portant sur les choix artistiques, l'autocritique et les perspectives de poursuite dans la discipline.

Délivrance du Certificat d'Etudes de Théâtre (mention Honorable, Bien ou Très-Bien).

c) Cycle Menant au Diplôme National d'études de Théâtre (CMDN)

Le cycle menant au diplôme national n'étant pas organisé en propre par le Conservatoire de Carcassonne aggro, les contenus et objectifs pédagogiques relèvent du règlement des études de l'établissement fréquenté proposant l'organisation de ce cycle.

Les modalités d'évaluation (admission et validation terminale), font cependant l'objet d'une lettre de cadrage commune à l'ensemble des conservatoire Réseau Occitanie Méditerranée, publié annuellement et accessible sur simple demande.

d) Enseignements complémentaires intégrés aux *parcours programme et études*

- École du spectateur. Pour les élèves du *parcours études* (cycle 1 à 3), il est demandé s'assister à un spectacle par trimestre minimum, soit 3 spectacles obligatoires dans l'année.
- Une fois dans le cursus, la visite d'un théâtre est programmée.
- Des rencontres avec des intervenants artistiques extérieurs sont également proposées pour les cycles 2 et 3, sous forme de stages d'initiation à trois spécialités de jeu : masque, clown, dramaturgie ainsi qu'une initiation à la scénographie.

e) Synthèse des modalités d'évaluation – Tout parcours

Type de formation	Niveau	Durée	Modalités d'évaluation	Barèmes
Parcours découverte	Éveil	2 ans	Contrôle continu	Validation par appréciation
	Initiation	2 ans	Contrôle continu	Validation par appréciation
	Pré-cycle	1 à 2 ans	Contrôle continu + Présentation collective de travaux (jury interne)	Validation par appréciation
Parcours études	Cycle 1	1 à 2 ans	Contrôle continu + Épreuve terminale devant jury	Validation par mention <i>Honorable, Bien</i> ou <i>Très-Bien</i> .
	Cycle 2	1 à 2 ans	Contrôle continu + Épreuve terminale devant jury	Validation par mention <i>Honorable, Bien</i> ou <i>Très-Bien</i> .
	Cycle 3	1 à 3 ans	Contrôle continu + Épreuve terminale devant jury (dont 2 jurys externes)	Validation par mention <i>Honorable, Bien</i> ou <i>Très-Bien</i> .
Cycles diplômants et/ou d'orientation professionnelle	CMDN	2 à 3 ans	Cf. Règlement des études de l'établissement d'inscription	Détails fixés dans la lettre de cadrage du R.O.M
	CPES	2 à 3 ans	Le CPES n'étant pas diplômant par nature, il donne lieu à la rédaction d'un livret de l'étudiant ainsi qu'à la délivrance d'une attestation de fin d'étude détaillant les acquis de formation.	
Parcours programme		1 an renouvelable 2 fois	Contrôle continu, non noté, chaque semestre, faisant l'objet d'une évaluation partagée en fin d'année décidant de l'éventuelle poursuite.	
Atelier adultes (hors-cursus)		2 ans ou + Dans la limite des places disponibles	Contrôle continu sous forme d'appréciation littéraire semestrielle	
Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)		4 ans Selon niveau scolaire (6 ^{ème} - 3 ^{ème})	Contrôle continu sous forme d'appréciation littéraire trimestrielle dans le bulletin scolaire de l'élève.	

Nota : le barème d'évaluation général s'applique comme défini dans le livret *Dispositions générales* du présent règlement de études.